

E-santé

Les Hôpitaux universitaires de Strasbourg lancent une téléconsultation sur les AVC

Publié le 10/05/19 - 17h57

La prise en charge des urgences en cas d'accident vasculaire cérébral (AVC) fait l'objet d'une adaptation organisationnelle avec la télémédecine en Alsace. Le dispositif téléAVC est déployé entre les Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS, Bas-Rhin) et le CH de Saverne (Bas-Rhin) pour décider de l'administration d'un traitement avant un transfert en urgences vers le CHU. "*Une téléconsultation permet au neurologue sénior des HUS, en concertation avec le sénior urgentiste de Saverne, d'examiner le patient à distance, de visualiser en direct l'examen IRM et de décider de l'administration du traitement par thrombolyse sans perte de temps*", résumant les établissements de santé et les promoteurs du dispositif dans un communiqué commun. Le dispositif téléAVC est mis à disposition par Pulsy, le groupement régional d'appui au développement de la e-santé, et est financé par l'ARS Grand-Est. Il sera déployé dans les autres CH alsaciens, annoncent aussi les protagonistes.

Jérôme Robillard